

DRC 1714 / 4794 – Droit des obligations II

Professeur Vincent Caron

Trimestre Hiver 2024

Description du cours

Exécution volontaire et forcée de l'obligation. Modalités de l'obligation. Transmission, mutations et extinction de l'obligation (y compris la prescription extinctive).

Objectif du cours

Apprendre les notions et les règles de base relatives à l'exécution, la transmission et l'extinction des obligations; initiation aux techniques de base du raisonnement juridique. À la fin de la session, l'étudiant(e) sera en mesure de poser un diagnostic quant à l'extinction ou non de l'obligation.

Méthode d'enseignement

[Capsules vidéos](#), exercices à la maison et corrigés en classe, discussion en petit groupe, discussion en grand groupe.

Méthode d'évaluation

Examen de mi-session non-préjudiciable: 30 %

Examen final cumulative: 60 %

Exercices: 10%

Principaux instruments de travail

Code civil du Québec

La dernière édition disponible : [Jean-Louis Baudouin et Pierre-Gabriel Jobin, Les obligations, Ed. Yvon Blais.](#)

Jurisprudence accessible en ligne